

AVENANT N° 4 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
représenté par la directrice des sports,
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **Fédération française de golf**
représentée par son président, **Monsieur Jean-Lou CHARON**
désignée ci-dessous par la fédération,
Numéro de Siret : 78466318900040

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2017 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération),
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2017 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2017 s'élève à 622 309 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 250 567 €, le solde restant s'élève à 371 742 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 622 309 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : **1 062 684 €.**

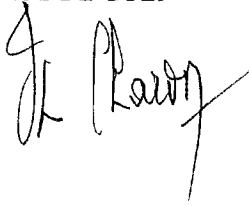
Pour mémoire, la subvention précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

ARTICLE 4 :

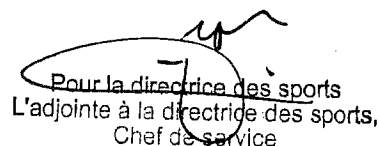
Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le 21 AOUT 2017

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE GOLF



LA DIRECTRICE DES SPORTS



Pour la directrice des sports
L'adjointe à la directrice des sports,
Chef de service

21/08/2017
VISE LE 21/08/2017 DANS CHORUS PAR LE Nathalie CUVILLIER
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2101300972

¹ –dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère	2015		2016		2017	
	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	Nombre de licences	407537	407719	422640	431150	431150
	Nombre d'ATP	0	0	0	0	0
Nombre total de licences et d'ATP	Nombre et taux de licences féminines	114400 (28,07%)	113137 (27,75%)	128060 (30,3%)	133655 (31%)	133655 (31%)
	Nombre et taux de licences en ZUS (%)	17999 (4,42%)	18710 (4,59%)	665	665	665
Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	665	665	665	665	665
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives						
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	Solidité financière	60,01	0	0	0	0
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	Rang sportif de la France	6	5	6	5	5
	Taux de suivi médical complet - SHN	84,85%	61,67%	100%	100%	100%
Emplois d'avenir	Taux de suivi médical complet - Espoirs	60,34%	68,25%	100%	100%	100%
	Nombre d'emplois d'avenir	0	0	0	0	0
Lettres de missions signées dans CTS-Web	Nombre et taux de lettres de missions signées	14 (100%)	14 (100%)	14	14%	%

Objectifs partagés	N-2		N-1		N	
	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Nombre de lettres de missions signées sur CTS-Web	100	100%	100	100%	100	100%
Accroître la progression de la pratique de golf en privilégiant les féminines, les jeunes et les très jeunes	+0,2%	+1%	+1,9%	+1%	+1,9%	+1%
Pour un sport tout au long de la vie avec un objectif de sport santé	26,3%	25%	33%	25%	33%	25%
Accès aux handicapés, commission handigolf	32	32	32	32	32	35
"Favoriser l'accès du golf au plus grand nombre de 15km d'une ZUS"	42	45	49	45	49	50

de

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

	26000m3	26000m3	24000m3	24000m3	24000m3
Mise en oeuvre de la charte golf et environnement - réduction de la consommation en eau des golfs de France		12			24000m3
Mise en oeuvre de la charte golf et environnement - réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires		12	13	12	12
Représentation de la France dans les instances internationales		3	3	3	4
Faire que la France compte parmi les 8 premières nations golffiques dans la perspective d'une participation aux Jeux Olympiques de 2020		3	3	4	4
Faire que la France compte parmi les 8 premières nations golffiques dans la perspective d'une participation aux Jeux Olympiques de 2020		1	1	1	1
Faire que la France compte parmi les 8 premières nations golffiques dans la perspective d'une participation aux Jeux Olympiques de 2016		24	24	24	24
Le Parcours de l'excellence sportive		66	65	70%	70%
Formation des bénévoles		290	225	200	270
Promouvoir et suivre la mise en place des formations de l'encadrement sportif		22	26	20	20
Favoriser l'accès de nos sportifs de Haut Niveau aux universités américaines		14	10	12	12
Protection de la santé des sportifs					
Plan de féminisation					

Objectifs / Action / Rubrique "Accélérer la progression de la pratique du golf en privilégiant les féminines, les jeunes et les très jeunes"	Montants		Demande	Accordé	Engag. fédéral
	Budget				
Action 1	97 500 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €	61 500 €
Structuration fédérale	97 500 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €	61 500 €
Accès aux handicapés, commission handigolf	60 000 €	30 000 €	30 000 €	27 500 €	32 500 €
Action 1	60 000 €	30 000 €	30 000 €	27 500 €	32 500 €
Structuration fédérale	60 000 €	30 000 €	30 000 €	27 500 €	32 500 €
Mise en oeuvre de la charte golf et environnement - réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires	20 000 €	10 000 €	10 000 €	8 000 €	12 000 €
Action 1	20 000 €	10 000 €	10 000 €	8 000 €	12 000 €
Structuration fédérale	20 000 €	10 000 €	10 000 €	8 000 €	12 000 €
Mise en oeuvre de la charte golf et environnement - réduction de la consommation en eau des golfs de France	34 000 €	17 000 €	17 000 €	14 000 €	20 000 €
Action 1	34 000 €	17 000 €	17 000 €	14 000 €	20 000 €
Structuration fédérale	34 000 €	17 000 €	17 000 €	14 000 €	20 000 €
Faire que la France compte parmi les 8 premières nations golffiques dans la perspective d'une participation aux Jeux Olympiques de 2020	1 705 000 €	590 000 €	590 000 €	310 000 €	1 395 000 €
Action 2	1 705 000 €	590 000 €	590 000 €	310 000 €	1 395 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	1 200 000 €	350 000 €	350 000 €	205 000 €	995 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	355 000 €	175 000 €	175 000 €	40 000 €	315 000 €
Soutien aux sportifs (hors AP)	150 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	85 000 €
Le Parcours de l'excellence sportive	1 100 000 €	200 000 €	200 000 €	90 000 €	1 010 000 €
Action 2	1 100 000 €	200 000 €	200 000 €	90 000 €	1 010 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	1 100 000 €	200 000 €	200 000 €	90 000 €	1 010 000 €
Nombre de lettres de missions signées sur CTS Web	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Action 2	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Indemnités de sujétions des CTS (CTS)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Protection de la santé des sportifs	185 000 €	82 500 €	82 500 €	36 809 €	148 191 €
Action 3	185 000 €	82 500 €	82 500 €	36 809 €	148 191 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	140 000 €	65 000 €	65 000 €	22 309 €	117 691 €
Promotion des APS comme facteur de santé	20 000 €	5 000 €	5 000 €	2 000 €	18 000 €
Accompagnement sanitaire préventif	25 000 €	12 500 €	12 500 €	12 500 €	12 500 €
Plan de féminisation	13 000 €	6 500 €	6 500 €	6 500 €	6 500 €
Action 1	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Structuration fédérale	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Action 4	3 000 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Professionnalisation de l'activité	3 000 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Formation des bénévoles	195 000 €	95 000 €	95 000 €	88 500 €	106 500 €
Action 4	195 000 €	95 000 €	95 000 €	88 500 €	106 500 €
Professionnalisation de l'activité	170 000 €	82 500 €	82 500 €	78 500 €	91 500 €
Formations fédérales	25 000 €	12 500 €	12 500 €	10 000 €	15 000 €
"Favoriser l'accès du golf au plus grand nombre"	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Action 1	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Structuration fédérale	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
TOTAL	3 419 500 €	1 072 000 €	1 072 000 €	622 309 €	2 797 191 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

-

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

622 309 €



Neuflize OBC
ABN AMRO

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittances, etc...).

This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credits transfers, invoice payments, etc...).

Identifiant national de compte bancaire - RIB / National Bank Account Number

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
30788	00900	00286330001	97

Identifiant international de compte bancaire - IBAN / International Bank Account Number

FR76	3078	8009	0000	2863	3000	197
------	------	------	------	------	------	-----

TITULAIRE DU COMPTE > **FEDERATION FRANCAISE DE GOLF**
ACCOUNT OWNER

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE
DU RELEVÉ

Domiciliation

Banque Neuflize OBC - 00900
3, avenue Hoche
75008 Paris
FRANCE

Identifiant international
de l'établissement bancaire - BIC
BIC (Bank Identifier Code)

NSMBFRPPXXX



Neuflize OBC
ABN AMRO

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittances, etc...).

This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credits transfers, invoice payments, etc...).

Identifiant national de compte bancaire - RIB / National Bank Account Number

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
30788	00900	00286330001	97

Identifiant international de compte bancaire - IBAN / International Bank Account Number

FR76	3078	8009	0000	2863	3000	197
------	------	------	------	------	------	-----

TITULAIRE DU COMPTE > **FEDERATION FRANCAISE DE GOLF**
ACCOUNT OWNER

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE
DU RELEVÉ

Domiciliation

Banque Neuflize OBC - 00900
3, avenue Hoche
75008 Paris
FRANCE

Identifiant international
de l'établissement bancaire - BIC
BIC (Bank Identifier Code)

NSMBFRPPXXX